



## CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 17 mars 2017

\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales  
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

\*\*\*\*\*

### **Budget CCAS, Assainissement et Commune**

Les comptes de gestion 2016 du CCAS, de la Commune et de l'Assainissement et les comptes administratifs 2016 du budget principal et Assainissement ont été approuvés à l'unanimité.

### **Rénovation du secrétariat de Mairie**

Le mobilier de bureau sera commandé auprès de la Société ALTERBURO pour un montant de 907.00€ HT, soit 1088.00€ TTC.

Le placard mural sera fabriqué par la Menuiserie Couddoise pour un coût de 2 405.39€ HT, soit 2 886.47€ TTC.

### **Eclairage public**

Pour le remplacement des luminaires de l'éclairage public, un diagnostic, subventionné à hauteur de 60% par le SIDELC, sera réalisé par le bureau NOCTABENE pour un montant de 604.90€ HT, soit 725.88€ TTC. La commune aura ainsi connaissance des lampadaires à changer en priorité. Ce remplacement est subventionné à hauteur de 40% du coût HT.

### **Cimetière**

Le mur sera repris par l'entreprise BAILLOU pour un montant de 15 213.00€ HT, soit 18 255.60€ TTC.

### **Personnel Communal**

Le conseil municipal a validé la modification du temps de travail de Mme Christine BARILLET, secrétaire de Mairie de 29/35h à 32.5/35h à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017.

Fait et affiché à CHOussy, le 23 mars 2017

LE MAIRE

*Thierry GOSSEAUME*